

# PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE CHEVRY CROZET TONIC DU 12 OCTOBRE 2022

L'assemblée générale régulièrement convoquée s'est réunie à la Salle des Fêtes de Chevry en date du 12 octobre 2022 à 20h30.

20 personnes sont présentes, bureau compris et 21 pouvoirs ont été remis. Soit un total de 41 voix.

Le quorum n'est pas atteint, une assemblée extraordinaire est immédiatement réunie.

Michèle MONOD, Présidente ouvre la séance extraordinaire à 20h45 pour saluer et remercier l'assemblée (représentante de la municipalité de Crozet, adhérents, animateurs) de leur présence et en présentant le bureau:

Absente, mais en activité : Christine DELAVALLADE, secrétaire et webmaster  
Patricia DÜGGELI, trésorière  
Michèle MONOD, Présidente

La Présidente remercie les municipalités pour le prêt des salles nécessaires au bon déroulement des différents cours proposés par CCT.

Est présente en séance: Madame Judith SLADE représentant la Commune de Crozet.

Madame Michèle MONOD présente l'ordre du jour de l'assemblée qui est le suivant :

1. Rapport moral
2. Rapport d'activité
3. Rapport et budget financier
4. Poste vacant du bureau à pourvoir
5. Approbation des comptes et du rapport moral
6. Paroles aux animateurs et aux représentants des municipalités
7. Election des membres de la commission d'apurement des comptes
8. Questions diverses

## **1. et 2. Rapport moral et rapport d'activité**

Madame Michèle MONOD, Présidente fait lecture de son rapport:

«La rentrée **2021/2022** s'est déroulée normalement avec quelques contraintes sanitaires (port du masque en dehors de la salle, désinfection du matériel et des mains, présentation du pass sanitaire,...) et un nouveau système d'inscription informatisé, grâce à la plateforme gratuite pour les associations HelloAsso. Cette plateforme simplifie énormément la gestion des inscriptions et sa comptabilité.

La majorité des cours a pu être assurée.

Cependant 6 cours dispensés par Laurent ont été supprimés faute d'adhérents. En effet, les inscriptions ont été très frileuses, chacun craignant un nouveau confinement.

Également, le créneau horaire du mercredi soir a été laissé vacant faute d'animateur.

Un changement d'animatrice a eu lieu pour les cours de yoga. Lidia assure maintenant cette discipline.

En janvier, une petite action de relance (communication, flyers, affiches) a permis d'amener quelques nouveaux adhérents.

En juin, nous étions 187 adhérents.

Concernant la saison **2022/2023**, les inscriptions ont été ouvertes le 15 juin 2022, toujours avec l'outil HelloAsso.

En accord avec la mairie de Chevry, la salle des fêtes reste à disposition. En effet, la salle de la maison des associations n'est pas adaptée à la pratique sportive (trop petite, plafond trop bas, pas de vestiaire,...)

Laurent a choisi de gérer ses adhérents en direct.

Les cours de yoga de Lidia ont été reconduits.

Paty a repris le créneau du mercredi soir pour 2 cours chorégraphiés (gym tonic et step)

(A une date ultérieure à l'AG et avant la rédaction de ce compte-rendu, Ruby a confirmé la continuité du cours de Zumba jusqu'en juin 2023).

L'année s'est clôturée avec un pique-nique le lundi 27 juin avec Nathalie, et Mary a organisé une sortie sur les traces de Dinosaures le mercredi 29. Merci à elles.

*Ce point n'appelle pas de vote.*

### **3. Rapport et budget financier - 5. Approbation des comptes et rapport moral**

Patricia Düggeli, trésorière, présente les comptes de l'exercice 2021/2022 qui font apparaître un déficit de 2704 Eur. Ce déficit est moindre par rapport au budget (7370 Eur). Cette différence s'explique essentiellement par des allègements de cotisations Urssaf liées au COVID et aux nouveaux inscrits de janvier 2022.

Le salaire de notre animatrice Nathalie a été augmenté et un nouveau contrat de travail a été signé afin d'être clairs et alignés avec celui qu'elle a contracté avec Sergym. Cela était nécessaire après plusieurs changements de bureau.

Le budget prévisionnel est fait de manière prudente avec quelques incertitudes (notamment concernant le cours de Zumba et les inscriptions trimestrielles) et montre un résultat à l'équilibre. A l'heure de la rédaction de ce pv, l'incertitude concernant le cours de Ruby étant levée, le budget devrait retrouver les chiffres noirs.

Les comptes ont été approuvés par notre commission d'apurement.

Rapport et budget financiers, ainsi que le rapport moral sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

#### **4. Poste vacant du bureau à pourvoir**

Un appel est lancé pour une quatrième personne, un profil à l'aise avec l'informatique et la communication (réseaux sociaux...) est souhaité.

*Ce point n'appelle pas de vote.*

#### **6. Paroles aux animateurs et aux représentants des municipalités**

Seule Nathalie est présente pour les animateurs.

Seule Mme Slade est présente pour la commune de Crozet. Elle remercie l'association pour le travail effectué et propose les services de la Mairie pour aider à la communication (application intra muros, panneaux).

*Ce point n'appelle pas de vote*

#### **7. Election des membres de la commission d'apurement des comptes**

Sont membres de la commission :

- Madame Carmen TESSON
- Madame Jacqueline BAUCHER

La désignation des membres de la commission d'apurement des comptes est approuvée à l'unanimité des présents et représentés.

#### **8. Questions diverses**

Néant - *Ce point n'appelle pas de vote.*

La séance est levée à 21H30 et la Présidente remercie les adhérents et la représentante de la commune de Crozet pour leur présence et invite chacun au verre de l'amitié.

La Présidente

La Secrétaire